

La CED, L'Affaire Dreyfus de la Quatrième République ?

Philippe Buton

DANS **VINGTIÈME SIÈCLE. REVUE D'HISTOIRE** 2004/4 n^o 84 , PAGES 43 À 59
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0294-1759

ISBN 2724629760

DOI 10.3917/ving.084.0043

Date de mise en ligne : 01/01/2006

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2004-4-page-43?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LA CED, L'AFFAIRE DREYFUS DE LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE ?

Philippe Buton

Retour sur la querelle de la Communauté européenne de défense. Les enjeux et les lignes de fractures sont connus. Il reste à regarder le dessous des cartes, en particulier les déterminants implicites qui ont fragmenté la société politique de l'époque. L'article nous propose de nouvelles pistes pour mieux comprendre pourquoi la querelle de la CED n'a pas correspondu aux clivages politiques classiques.

Dès 1956, soit deux ans après l'enterrement sans gloire de la Communauté européenne de défense par le Parlement français, le 30 août 1954, Raymond Aron, dans sa magistrale étude sur la querelle de la CED, met en parallèle celle-ci et l'Affaire Dreyfus¹. Depuis cette date, l'analogie est devenue un lieu commun, apparaissant régulièrement sous la plume des historiens. Mais cette analogie n'a jamais été réellement interrogée. Pour le faire, une des principales difficultés réside dans la simple définition des termes du sujet. Non pas la CED naturellement, mais bien l'Affaire Dreyfus. Qu'est-ce que l'Affaire Dreyfus dans la représentation coutumière, dans la mémoire collective des Français ?

Cet événement possède deux dimensions : une dimension historique et une dimension civique. Sur le plan historique, il représente un épisode de l'histoire de

France, une grande controverse politique qui a déchiré le pays, et la quasi-totalité des familles politiques et spirituelles. Et cette déchirure fut violente, se déroula dans un climat d'affrontements majeurs, faisant craindre la guerre civile, voire la mort de la République. Dans le même temps, cette controverse a brouillé les cartes idéologiques coutumières : non seulement des courants de pensée se sont divisés, mais aussi des passerelles inédites se sont mises en place entre des courants politiques traditionnellement ennemis.

La seconde dimension, sur le plan civique, de l'Affaire Dreyfus est d'avoir opposé ceux qui avaient raison et ceux qui avaient tort. Les premiers mettaient les exigences de la vérité et de la justice au-dessus des intérêts de l'État, tandis que les seconds subordonnaient les contingences individuelles aux intérêts suprêmes de la nation. Ou plus exactement, les derniers identifiaient la France, son âme et son armée sous le signe de l'autorité, tandis que les premiers unifiaient la vérité, la France et la République, sous le signe de la raison.

Cette double dimension mémorielle de l'Affaire Dreyfus n'impose pas – pour notre sujet – la distribution de bons points (qui avait raison, qui avait tort au début des années 1950 ?) mais elle impose de rechercher derrière les déchirures du corps civique et politique les déterminants qui provoquent les lignes de faille, que ces déterminants appartiennent au dit ou au non-dit².

1. « Entre janvier 1953 et août 1954, se déchaîna la plus grande querelle idéologico-politique que la France ait connue probablement depuis l'Affaire Dreyfus », Raymond Aron, « Esquisse historique d'une grande querelle idéologique », Raymond Aron et Daniel Lerner (dir.), *La querelle de la CED. Essais d'analyse sociologique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », 1956, p. 9.

2. Cet article est la version révisée d'une contribution publiée en italien, sous le même titre, dans Piero Craveri et Gaetano Quagliariello, *Atlantismo ed europeismo*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2003.

Il convient donc d'interroger à la fois les acteurs décisifs du combat politique, mais aussi les sentiments de l'opinion publique. Cette double contrainte explique que, parmi les sources disponibles, nous en avons privilégié trois : les débats parlementaires, les archives des partis politiques déchirés par la querelle de la CED (démocrate-chrétien, radical et socialiste), et les sondages d'opinion.

○ LES RUPTURES, LES DIVISIONS
ET LES CONNIVENCES

Pour mesurer le degré de division de la société française, il est nécessaire de distinguer d'une part la communauté des partis politiques et d'autre part le reste de la société politique, voire de la société civile.

À ne considérer de prime abord que les partis politiques, la dichotomie s'impose : d'un côté, des partis qui font preuve d'une remarquable homogénéité dans leur expression publique, de l'autre des partis profondément divisés.

Les partis homogènes sont tous opposés à la CED. À gauche, nous rencontrons le premier parti politique français, premier par le nombre de ses militants, de ses électeurs, par sa puissance municipale, syndicale et intellectuelle, le parti communiste. Or, dans ce parti si imposant, aucune voix discordante ne s'élève.

Si nous voulions être complets, quitte à s'aventurer dans les analyses homéopathiques, soulignons que l'extrême gauche trotskyste, alors unifiée, manifeste elle aussi une forte unité idéologique. Il est vrai que la Quatrième internationale se situe à ce moment dans un champ strictement doctrinal et organisationnel, et ne s'implique pas dans le travail politique, au sens restreint du terme. Elle se contente donc de percevoir la CED comme un signe parmi d'autres de l'intensification de la militarisation impérialiste – « Ce tournant se concrétise par l'orientation essentielle de l'économie des principaux pays capita-

listes vers une économie d'armements et de guerre, et la subordination du caractère politique de tous leurs "plans" et idées (Plan Marshall, Plan Schuman, "unification de l'Europe") à un caractère militaire » – et d'interpréter ces événements comme la marche accélérée vers une guerre d'agression de l'OTAN contre le camp socialiste : « Le passage d'une préparation principalement idéologique de la nouvelle guerre (par une croisade antisoviétique et anti-communiste en général) à une préparation militaire et politique plus précise de la guerre¹. »

À droite maintenant, partageant cette hostilité unanime envers la CED, nous rencontrons le parti gaulliste, le Rassemblement du peuple français, le RPF. Certes, tous les gaullistes ne se mobilisent pas contre la CED pour la même raison, mais l'essentiel est bien qu'à l'échelon des voix autorisées, nulle fausse note ne se fait entendre dans la condamnation de l'armée européenne.

Cette première étape dans notre réflexion fait déjà ressortir une grande faiblesse du côté des partisans de la CED. En effet, la division intra-partisane ne se rencontre que chez eux. Aux deux blocs homogènes anticédistes ne s'opposent que des fragments des autres forces politiques. Même les courants marginaux de l'extrême droite ne réagissent pas à l'identique. Jeune nation, de Pierre Sidos et de Jean-Louis Tixier Vignancour, rejoint le combat anticédiste, tandis que *Rivarol*, le journal droitiste le plus diffusé, fait le choix inverse².

Toutefois, le tableau se modifie si l'on embrasse non seulement les partis au sens restreint mais encore les sensibilités politiques. L'introduction de cet élément renforce notre première impression d'extrême division et d'indécision. Au terme de la pé-

1. « Thèses et résolution sur les perspectives internationales et l'orientation de la IV^e Internationale » (août 1951), *Les congrès de la IV^e Internationale*, t. 4. *Menace de la troisième guerre mondiale et tournant politique (1950-1952)*, Paris, La Brèche-PEC, 1989, p. 147.

2. François Duprat, *Les mouvements d'extrême droite en France depuis 1944*, Paris, Albatros, 1972, p. 54-58.

riode, les Français se séparent en trois ensembles d'importance équivalente : 1/3 se prononce pour la CED ; 1/3 contre ; 1/3 ne se prononce pas¹.

Mais cette indécision ne concerne pas de façon univoque toutes les sensibilités politiques, comme le révèle le tableau suivant.

Tableau 1 : Le comportement des électorats français vis-à-vis de la CED²

Électeurs.....	PCF	SFIO	RGR	MRP	Modérés	RPF
Favorables à la CED.....	3 %	15 %	19 %	30 %	25 %	22 %
Plutôt favorables.....	3 %	20 %	25 %	30 %	25 %	16 %
Favorables ou plutôt favorables.....	6 %	35 %	44 %	60 %	50 %	38 %
Plutôt défavorables.....	9 %	15 %	16 %	7 %	12 %	11 %
Défavorables.....	69 %	23 %	17 %	4 %	12 %	25 %
Défavorables ou plutôt défavorables.....	78 %	38 %	33 %	11 %	24 %	36 %
Ne se prononcent pas.....	16 %	27 %	23 %	29 %	26 %	26 %

Cette donnée nuance nos premières observations ; elle renforce certaines sensations d'homogénéité, mais elle en atténue d'autres.

Avant tout, l'homogénéité communiste sort renforcée. Seuls 6 % des électeurs communistes interrogés se distinguent de la position officielle du parti, signe d'une très forte communauté idéologique au sein de ce communisme de guerre froide. Or, cette homogénéité demeure unique. En effet, lorsqu'on entre dans le détail, on s'aperçoit que tous les courants non communistes sont, d'une façon ou d'une autre, frappés d'une forte hétérogénéité. J'examinerai successivement les modérés, les gaullistes, les démocrates-chrétiens, les radicaux et enfin les socialistes.

L'électorat modéré³ apparaît très proche de celui du RPF, du moins en ce qui concerne les grandes caractéristiques sociologiques et les orientations politiques essen-

tielles : anticommunisme et soutien au principe du réarmement⁴. Pourtant, il existe une indéniable spécificité de l'électeur modéré au regard de son alter ego gaulliste : le premier est très nettement plus favorable à l'armée européenne que le second. Les électeurs modérés se pro-

noncent en faveur de la CED dans la proportion de 2 contre 1. Il est intéressant de relever que c'est la même proportion qui partagera leurs députés le 30 août 1954 : 44 députés modérés contre la CED, 79 pour.

En revanche, nulle division ce jour-là chez les députés gaullistes qui rejettent sans état d'âme la CED. Certes, sauf qu'un des enseignements les plus riches de cette enquête concerne l'électorat gaulliste. Il est frappant de constater la profonde fracture de celui-ci, puisque les sondages révèlent un étonnant équilibre entre partisans et adversaires de la CED : 38 % pour, 36 % contre, 26 % ne se prononçant pas.

Du côté du courant démocrate-chrétien, la première impression d'unité est évidente, puisque seuls 11 % des électeurs du MRP interrogés choisissent l'option opposée à celle défendue par leur parti. Cependant, de nombreuses corrections à cette première impression d'uniformité doivent être apportées⁵.

En premier lieu, il est difficile de ra-

1. Nous disposons de deux séries de sondages. La première (juillet 1954) nous donne les chiffres suivants : 36 %, 31 %, 33 % (Alain Girard et Jean Stoetzel, « L'opinion publique devant la CED », R. Aron et D. Lerner (dir.), *op. cit.*, p. 143), la seconde (août-septembre 1954) se révèle proche : 32 %, 33 %, 35 % (*Sondages*, 1954, n° 4, p. 16).

2. *Sondages*, 1954, n° 4, p. 16.

3. La référence essentielle est Gilles Richard, *Le Centre national des Indépendants et des Paysans de 1948 à 1962*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques, sous la direction de Serge Berstein, 1998.

4. *Sondages*, 1952, n° 3, p. 38-47.

5. La référence fondamentale est Marc Le Dorh, *Les démocrates-chrétiens français face à la construction européenne (1944-1957)*, thèse de doctorat, Institut d'études Politiques de Paris, sous la direction de Jean-Marie Mayeur, 1997, 2 vol.

mener le courant démocrate-chrétien au seul MRP. En effet, dès les origines du mouvement gaulliste, ses liens avec la démocratie chrétienne sont étroits. Ils survivront à la rupture entre le MRP et le RPF, et une sensibilité démocrate-chrétienne demeurera toujours au sein du parti gaulliste, luttant comme les autres gaullistes contre le projet d'armée européenne. Ces démocrates chrétiens ralliés au gaullisme ont essayé de faire la synthèse entre l'inspiration chrétienne et la pente nationaliste du Général. La querelle de la CED révèle que le second aspect l'emporte indubitablement, quitte à emprunter une synthèse hardie, à l'image du démocrate-chrétien gaulliste Edmond Michelet qui fonde l'attachement à la nation sur l'enseignement même de Jésus-Christ : « Le Christ, notre Maître, a pleuré sur sa patrie qui était Jérusalem. Il ne lui est pas arrivé souvent de pleurer, selon le texte évangélique, et pourtant, il a pleuré sur sa patrie, voulant, me semble-t-il, nous enseigner ainsi l'amour pour sa patrie qui s'appelle aussi sa "nation"¹. » Et tous les députés démocrates-chrétiens gaullistes votent contre la CED.

En ce qui concerne maintenant la colonne vertébrale de la démocratie chrétienne française, le MRP, dans un premier temps, ses députés soutiennent le projet de CED. Puis les divisions apparaissent et s'accroissent. Ainsi, début 1953, lors d'une réunion de la commission exécutive, Pierre-Henri Teitgen, bien que très favorable au traité, estime qu'il est « impossible d'aborder le grand débat public sur l'armée européenne dans l'état d'anarchie où se trouve présentement le mouvement² ». Lors du rejet définitif de la CED, en août 1954, 9 députés MRP ou apparentés font défection.

Le tableau serait incomplet si l'on omettait les divisions qui apparaissent aussi au

sein de la mouvance intellectuelle démocrate-chrétienne. Les plus virulents contre la CED, et les plus précoces, sont les intellectuels rassemblés autour de la revue *Esprit* de Jean-Marie Domenach. Ils sont rapidement rejoints par une autre nébuleuse, regroupée autour de *Terre Humaine*. En définitive, une fraction non négligeable des intellectuels catholiques s'engage ainsi résolument contre la CED.

Avec les radicaux, nous entrons dans le domaine de l'hétérogénéité extrême. Le plus enflammé contre la CED est l'ancien président du Conseil, Édouard Daladier. Il rallie à son point de vue son ancien rival, l'incontestée figure tutélaire du parti radical, Édouard Herriot. Pour autant, les radicaux ne se rangent pas dans le camp anticédiste puisque la direction effective du parti – Ribera, Martinaud-Deplat et d'autres – s'engage en faveur de la CED. Il est cependant plaisant que, fidèle à ses traditions, malgré sa division extrême, le parti radical, pendant toute la période de la controverse de la CED réalise le tour de force de voter à l'unanimité des motions sur cette communauté.

Cette unanimité de façade ne doit pas faire illusion. À cet égard, le congrès de mars 1954 est à marquer d'une pierre noire dans l'histoire du radicalisme. Heurtant de front toute la tradition radicale, cette réunion est marquée par une extrême violence. De façon exceptionnelle, les orateurs sont interrompus, et même injuriés. Lorsque le représentant de l'Alsace intervient en faveur de la CED, une voix s'élève : « Vous n'êtes pas français ! », provoquant de vives réactions dans la salle, des cris et des sifflements³. Cinq mois plus tard, lors de la séance parlementaire décisive, 34 députés radicaux sur 67 rejettent la CED. La même fracture s'observe chez le petit parti devenu proche des radicaux, l'UDSR puisque 10 de ses 18 députés vont

1. Conférence du 28 mai 1954. Papiers Michelet. Cité par Marc Le Dorh, *op. cit.*, p. 566.

2. Archives de la FNSP, fonds MRP déposé aux Archives nationales, 350 AP 60.

3. Parti républicain, radical et radical-socialiste, *Compte rendu sténographique des congrès nationaux, 48^e congrès national (extraordinaire), 1954.*

rejetter aussi la CED, et nous retrouvons un phénomène identique chez les socialistes.

Dans un premier temps, les socialistes parviennent à masquer leurs divisions. Ainsi, lors du congrès de 1951, en raison de la proximité des futures élections législatives, la majorité du parti fait pression sur les minoritaires pour obtenir une motion de politique internationale adoptée à l'unanimité. Il n'y aura qu'une voix contre et une abstention. Mais ce voile pudique se déchire rapidement. Les déchirures apparaissent, et elles sont nombreuses. On voit de nouveau Marceau Pivert intervenir avec sa thématique pacifiste ; on perçoit l'influence épisodique du courant neutraliste opposé à l'Alliance atlantique. Mais rapidement, l'essentiel reste bien la focalisation du débat autour de la CED. Plus les mois s'écoulent, plus la division s'installe et s'accroît, et plus les opposants à la CED deviennent nombreux. Lors des différents congrès du parti, les votes en faveur de la CED représentent 65 % du total des mandats en mai 1952, 58 % en juillet 1953 et 57 % en mai 1954¹. Pour la direction du parti, le pire est à venir, puisque lors du vote parlementaire décisif, le 30 août 1954, la moitié des députés socialistes – 53 sur 105 – rejette la CED.

Pour l'essentiel, je ne suis pas persuadé que « se joue là un épisode classique de l'affrontement groupe parlementaire – comité directeur² ». En revanche, comme le remarque à juste titre Gilles Morin dans sa thèse, cet affrontement « risque bien de se transformer en conflit plus grave lorsque la plupart des fédérations se solidarisent avec leurs élus indisciplinés ; l'unité du parti se trouve alors en jeu³ ». Car parallèlement à cette division du parti, nous observons l'accroissement des indisciplines au sein du groupe parlementaire. En février 1952,

il y eut 20 députés indisciplinés, mais ils sont 53 en août 1954. À cette date, la majorité des députés et le tiers des fédérations sont entrés en dissidence. En effet, révélant qu'il ne s'agit aucunement de problèmes individuels ou marginaux, il est frappant d'observer que le député indiscipliné reçoit presque systématiquement le soutien de sa fédération⁴. Ainsi, si on examine les tendances lourdes qui parcourent le spectre politique, le bilan ne fait pas de doute, et l'image d'une fracture extrême s'impose.

D'autant qu'il convient de souligner que ce qu'on n'appelait pas encore la société civile connaît le même processus de division. Le phénomène n'est pas trop surprenant au sein de la communauté intellectuelle, par nature habituée aux débats et aux controverses. L'aspect le plus stupéfiant demeure les remous qui se produisent au sein de l'encadrement militaire. Rompant avec la tradition républicaine faisant de l'armée la « Grande muette » de la nation, plusieurs officiers généraux entrent dans la voie de la critique publique⁵. Au premier chef intervient le seul maréchal encore vivant : Alphonse Juin, l'ancien chef du corps expéditionnaire français en Italie. À partir de janvier 1953, Juin critique publiquement la CED, autrement dit un traité officiellement signé par un gouvernement français. Il réitère son insubordination publique dans un discours à Constantine en avril 1953. En outre, le maréchal Juin n'est pas le seul à heurter de front toute la tradition de réserve de l'armée française, sans parler des anciens généraux versés dans la politique, tel le général Koenig, le héros de Bir-Hakeim devenu député gaulliste.

4. Gilles Morin, « Les fédérations face aux indisciplinés », *L'Ours*, n° 150, avril 1984.

5. Les références essentielles sont Pierre Guillen, « Les chefs militaires français, le réarmement de l'Allemagne et la CED (1950-1954) », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n° 129, 1983 ; Olivier Forcade, Éric Duhamel et Philippe Vial (dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

1. Calculs effectués d'après les comptes rendus des congrès. Archives conservées à l'Ours.

2. Gilles Morin, *De l'opposition socialiste à la guerre d'Algérie au parti socialiste autonome (1954-1960). Un courant socialiste de la SFIO au PSU*, thèse de doctorat, université Paris 1, sous la direction d'Antoine Prost, 1991, 4 vol., p. 69.

3. *Ibid.*

Ainsi, le bilan de ce premier élément – l'extrême division de la société française – autorise la classique analogie avec l'Affaire Dreyfus. Ce sentiment se renforce lorsqu'on introduit l'analyse des convergences, partielles mais surprenantes, qui transcendent les frontières politiques habituelles.

Un premier exemple nous est fourni lors de l'élection du président de la République. À ce moment-là, des parlementaires démocrates-chrétiens et gaullistes votent pour le candidat socialiste, parce que celui-ci s'oppose à la CED¹.

Plus surprenante encore se trouve l'initiative du général de Gaulle approchant les Soviétiques en novembre 1953. Nous connaissons cette démarche grâce au compte rendu, réalisé par l'ambassadeur soviétique, de son entrevue avec Jacques Duclos, numéro 2 du PCF. Lors de l'entretien, l'ambassadeur demande au dirigeant communiste si les gaullistes ont fait des tentatives pour collaborer avec les communistes. Le secrétaire du PCF lui répond qu'un émissaire du Général s'est rendu chez un député apparenté communiste pour lui signifier que « de Gaulle juge opportune la création d'un front commun comme au temps de la "Résistance" avec la participation des mêmes groupes pour lutter contre la renaissance d'une Allemagne revancharde ». Toujours selon Jacques Duclos, de Gaulle serait allé très loin, puisqu'il aurait déclaré qu'« il était prêt à mener des pourparlers avec Malenkov » auquel il pourrait dire « Vous avez des ennuis en Allemagne, je peux vous en tirer. Nous sommes dans un grand embarras en Indochine, aidez-nous². » Dans les mois qui suivent, l'adjoint du Général, Gaston Palewski multiplie les visites à l'ambassadeur soviétique et suggère à l'URSS

un certain nombre d'initiatives afin d'élargir le front anticédiste.

Ruptures d'un côté, rapprochements de l'autre, le parallèle s'impose entre les deux controverses. Il reste à s'interroger sur les raisons des choix effectués, à spécifier les différents déterminants qui entrent en jeu dans les choix publics.

○ LE DIT

Quand un traité est complexe, comme c'est le cas pour la CED, les acteurs se déterminent moins en fonction du texte que de leurs représentations, de leurs projections plus ou moins fantasmées.

En l'occurrence, il me semble que les déterminants renvoient à la perception de cinq éléments : l'Allemagne, l'Empire français, les États-Unis, l'Europe et l'Union soviétique. Pour les aborder, puis les hiérarchiser, respectons la chronologie. À l'origine se trouve le problème de la défense de l'Occident face à la poussée communiste.

Effectivement, le premier déterminant du positionnement vis-à-vis de la CED est simple : nier l'offensive communiste ou lui résister ? Sur ce plan, le plus intéressant à observer est le caractère parfaitement dichotomique de la distribution. Il y a d'un côté les sympathisants communistes dont 89 % estiment que le gouvernement soviétique désire sincèrement la paix. Et il y a les autres, dont les pourcentages de réponses s'échelonnent entre 10 % pour les sympathisants gaullistes et 27 % pour les socialistes³. On peut conclure sur ce premier point que le sentiment pro-soviétique est la raison principale de l'opposition communiste à la CED et que, inversement, la crainte de l'Union soviétique apparaît le principal ressort de la volonté des directions radicale et socialiste de construire la CED. Lors du 42^e congrès du parti radical

1. Cf. Léo Hamon, *Vivre ses choix*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 324.

2. Ce document est reproduit dans Thierry Wolton, *La France sous influence. Paris-Moscou. 30 ans de relations secrètes*, Paris, Grasset, 1997, p. 115-116.

3. *Sondages*, 1953/2, cité par Olivier Duhamel et Jean-Luc Parodi, « La dégradation de l'image de l'Union soviétique », *Pouvoirs*, n° 21, 1982, p. 170.

(septembre 1950), le rapporteur déclare : « Quant à l'Allemagne occidentale, je ne nie pas le danger que peut représenter pour nous une résurrection de sa force armée. Mais je sais aussi qu'on n'arrivera jamais à défendre sérieusement ses frontières – puisque c'est là que l'invasion doit être arrêtée – sans l'aide de ses habitants. Et puis, Messieurs, il y a une hiérarchie des dangers, et il faut parer au plus pressé d'abord¹ », et le raisonnement de la direction socialiste est identique.

Cela dit, ce sentiment négatif – la peur de l'Union soviétique – peut se cumuler avec un autre choix, positif, la volonté de construire l'Europe. Car dans CED, il y a « européenne » et beaucoup ont relevé une coïncidence : « Le parti dit "européen" était au pouvoir à l'origine, dans l'opposition au terme de l'entreprise². » Ainsi, une nouvelle fracture apparaît, assez simple, puisqu'elle oppose le camp de la supranationalité, celui des partis de gouvernement, aux partis hors-système que sont les gaullistes et les communistes.

Cette ligne de faille représente la faiblesse essentielle du camp cédiste, puisqu'elle signifie un front commun entre deux forces que tout oppose. D'un côté le parti du nationalisme moderne que pourrait être le gaullisme, de l'autre le parti du nationalisme étranger qu'est le communisme. Deux forces puissantes, deux véritables partis de masse, de loin les plus importants partis de l'époque et qui, jusqu'à cette affaire de la CED, se traitaient réciproquement de « collabos », s'affrontaient dans la presse mais aussi dans la rue et qui, désormais, se trouvent de fait réconciliés par l'initiative de Pleven et de ses alliés.

Cela dit, cette hostilité des gaullistes et des communistes est en grande partie compensée par le relatif engouement populaire. En effet, dans cette France de la

Quatrième République, l'idée d'Europe est populaire. Ainsi, en septembre 1952, 55 % des Français interrogés se prononcent pour l'unification de l'Europe et 59 % pour la participation de la France à un gouvernement européen³. Au terme de notre période (enquête d'octobre 1954), les tentatives d'unification européenne sont toujours plébiscitées par 62 % des Français interrogés (contre 9 %), signe que le rejet de la CED n'est pas celui de l'Europe⁴.

Cette popularité de l'Europe constitue du reste la raison pour laquelle l'idée de CED a été avancée. La trouvaille de ses inventeurs fut d'habiller positivement le réarmement allemand grâce à la notion d'Europe. Mais pour l'essentiel, il s'agit de pure rhétorique, d'un simple artifice et, qui plus est, mal assuré. Dans tous les discours des partisans de la CED, la perspective européenne n'est qu'épisodique ; en revanche, mettre en avant le choix de la CED pour éviter une nouvelle Wehrmacht est constant.

Cela se révèle parfaitement dans le premier débat parlementaire consacré à la CED, les 24 et 25 octobre 1950. Trois orateurs du MRP interviennent. Or, tous les trois mettent au premier plan de leur argumentation en faveur de la CED le refus du réarmement de l'Allemagne, à l'image de Marc Scherer : « Aucun Français ne saurait supporter l'idée d'un réarmement allemand. Aucun parlementaire français ne saurait y consentir et aucun gouvernement français n'aurait la moindre chance de faire agréer, par cette Assemblée, par n'importe quelle assemblée et par le pays, un projet de cette nature⁵. » Dès lors, le pli est pris : ce premier débat parlementaire se clôt par l'adoption d'un ordre du jour favorable au gouvernement, mais qui est explicite : « L'Assemblée nationale, approuvant les déclarations du gouvernement et notamment sa volonté de ne pas permettre que

1. Parti républicain, radical et radical-socialiste, *Compte rendu sténographique des congrès nationaux, 42^e congrès national, 14-17 septembre 1950*. Déposé à la bibliothèque André Siegfried de Sciences Po.

2. R. Aron, *op. cit.*, p. 1.

3. A. Girard et J. Stoetzel, *op. cit.*, p. 145.

4. *Ibid.*, p. 154-155.

5. *Journal officiel de l'Assemblée nationale*, 24 octobre 1950.

soient recréés une armée et un état-major allemands. Et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour¹. »

Toutefois, les choses se compliquent car la principale force motrice de la CED n'est pas la réalité virtuelle de l'Europe mais bien la puissance réelle des États-Unis. En effet, l'instrumentalisation de la thématique européenne par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale avait refroidi les ardeurs des partisans de l'Europe – comme le dit avec concision, lors de la première discussion parlementaire sur la CED, l'ancien ministre communiste François Billoux : « L'Europe, c'est une idée de Hitler » – et ce sont les États-Unis qui relancent directement celle-ci à partir de 1949.

Cette évanescence de l'idée européenne n'a rien d'étonnant car, à l'époque, la thématique européenne ne saurait réellement apparaître alternative à la thématique atlantique. Les partisans les plus farouches de l'idée européenne reconnaissent que l'Europe est incapable, à court et à moyen terme, de se défendre seule. Cela reste d'autant plus vrai que l'armée européenne ne dépendrait d'aucune autorité politique fédérale. Le projet prévoit que le Commissariat de la CED n'aurait en charge que la formation, le recrutement et l'entraînement de l'armée européenne qui, en cas de conflit, serait automatiquement mise à la disposition de l'OTAN. Dès lors, européisme et atlantisme tendent à fusionner. Voici le député MRP André Monteil, opposé à la CED, qui intervient en ces termes devant le Comité national du MRP en janvier 1952 : « Qu'est-ce qu'une armée européenne sans Europe ? Une armée, c'est l'instrument d'une décision politique. Or, en l'absence de l'Europe, ce sera la décision politique de Washington². »

Ce sentiment anti-américain est particulièrement perceptible dans le courant intellectuel démocrate-chrétien. Ainsi, dans la livraison d'avril 1953 d'*Esprit*, Jean-Marie

Domenach dénonce la « fausse Europe », limitée à six pays et appelle à construire une véritable Europe « contre la double hégémonie des blocs et d'abord notre Europe d'Occident contre l'hégémonie américaine et son relais allemand³ ». Car les deux blocs ne sont pas mis sur un pied d'égalité. Emmanuel Mounier souligne ainsi que le danger américain est plus proche et plus redoutable que la menace soviétique : « Les Russes, les Russes, bien sûr. Mais les Russes sont encore loin, et nous, ce que nous voyons, c'est des tonnes de papier américain et d'idées américaines, et de propagande américaine dans nos librairies⁴. »

Naturellement, l'américanophilie et l'américanophobie ne se répartissent pas à égalité sur l'échiquier politique⁵. Deux forces apparaissent très américanophiles : les modérés à droite, les radicaux à gauche. Pour le sentiment inverse, il est évidemment en priorité le fait des communistes français et il représente le pendant de leur philosoviétisme. Ainsi, 98 % des communistes pensent que les États-Unis veulent dominer le monde et 58 % estiment même qu'ils préparent une guerre d'agression, alors que cette dernière croyance n'est partagée que par 1 % des socialistes et des radicaux, et par 3 % des gaullistes et des modérés.

Il est vrai que, sur ce point, nous observons aussi une certaine spécificité socialiste. Tout en restant favorables à l'alliance américaine, ils se révèlent nettement plus

3. Jean-Marie Domenach, « La fausse Europe », *Esprit*, avril 1953.

4. Cité par Ariane Chebel d'Appollonia, *Histoire politique des intellectuels en France, 1944-1954*, Bruxelles, Complexe, 1991, t. 2, p. 130.

5. Les références majeures sont les suivantes : Denis Lacombe, Jacques Rupnik et Marie-France Toinet (dir.), *L'Amérique dans les têtes. Un siècle de fascinations et d'aversions*, Paris, Hachette, 1986 ; Irwin M. Wall, *L'influence américaine sur la politique française, 1945-1954*, Paris, Balland, 1989 ; Philippe Roger, *Rêves et cauchemars américains. Les États-Unis au miroir de l'opinion publique française (1945-1953)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1996 ; Philippe Roger [homonymie], *L'ennemi américain. Généalogie de l'anti-américanisme français*, Paris, Le Seuil, 2002 ; Jean-François Revel, *L'obsession anti-américaine. Son fonctionnement, ses causes, ses conséquences*, Paris, Plon, 2002.

1. *Ibid.*, 25 octobre 1950.

2. Cité par Marc Le Dorh, *op. cit.*

critiques envers les États-Unis que les autres forces politiques non-communistes, puisque la moitié d'entre eux désapprouve l'action des forces américaines en Corée, ainsi que leur présence en France. Au demeurant, existe chez les socialistes un véritable courant neutraliste qui se nourrit avant tout de cette méfiance vis-à-vis des Américains. Un des principaux porte-parole de ce courant dans la SFIO, Ries, déclare ainsi lors du congrès de 1951 : « Les tenants du Pacte Atlantique ont peur d'une invasion russe et nous, qui sommes neutralistes, nous n'en nions pas la possibilité, mais nous la croyons, au moins à l'heure actuelle, improbable et nous avons peur que nous soyons défendus par certains contre une éventuelle invasion russe, comme César défendait l'indépendance de la Gaule contre le Germain¹. »

À l'inverse, l'antiaméricanisme gaulliste est à nuancer². Cette période de la Quatrième République représente une accalmie dans les expressions d'antiaméricanisme chez les gaullistes. Cela est particulièrement vrai pour les débuts de la Quatrième République, qui correspondent au déclenchement de la guerre froide. À ce moment, loin de rejeter les deux blocs dos à dos, le Général et ses compagnons prônent l'alliance américaine et condamnent fermement les neutralistes. Cependant, il faut effectivement constater que la querelle de la CED modifie quelque peu les choses. Sans aller jusqu'à épouser les thèses neutralistes, les gaullistes en reprennent quelques aspects dans les années 1953-1954, renouant alors avec les attaques anti-américaines auxquelles s'était précédemment livré de Gaulle³.

C'est précisément cet aspect, la dimension anti-américaine, qui fait clivage entre les électeurs modéré et gaulliste : c'est l'absence d'anti-américanisme chez l'électeur modéré qui explique la plus forte inclinaison vers la CED d'un électeur très proche, pour le reste des options, de l'électeur gaulliste.

Enfin, l'antiaméricanisme des neutralistes ne prête pas à discussion. Certes, l'antiaméricanisme d'un Étienne Gilson n'est pas assimilable à celui d'un Claude Bourdet ou d'un Jean-Paul Sartre, mais ce n'est que nuances dans une réserve systématique fleurant l'hostilité, les amenant souvent à frôler les positions des communistes et de leurs compagnons de route. Mesurer l'audience de ce neutralisme est délicat. L'influence de ses principaux porte-parole devrait être grande, puisque l'on y relève les noms d'intellectuels prestigieux, de grandes plumes du journalisme et de publications ayant pignon sur rue : *Le Monde* bien sûr, mais aussi *Combat*, *L'Observateur* et *Esprit* pour citer les principales. Cela dit, les sondages offrent une vision très contrastée. Dans une enquête de 1953, 30 % des Français interrogés se prononçaient pour une politique de neutralité absolue. Mais dans la mesure où la moitié de ceux-ci ne croyait pas une telle politique possible, pour souhaitable qu'elle fût, un seuil maximal de 15 % de véritables neutralistes semble pouvoir être retenu.

Quelles sont les sources de cet anti-américanisme ? Celui-ci est à la fois intemporel et conjoncturel. Il est intemporel dans sa thématique. Les méfiances envers la puissance dominante – nécessairement dominatrice – font l'unanimité, de même que la crainte d'une culture de masse, médiocre et niveleuse. Mais la force du sentiment anti-américain est déterminée par la conjoncture, en l'occurrence la peur de la guerre et l'affaiblissement de la puissance française.

Sur le premier aspect, pendant toute la période, la peur de la guerre nourrit un

1. Parti socialiste SFIO, *43^e congrès national Paris, 12-15 mai 1951*, Paris, Librairie des municipalités, 1951, p. 32.

2. Cf. Gaetano Quagliariello, « Prospettiva atlantica e prospettiva europea nel pensiero et nell'azione di Charles de Gaulle », in P. Craveri et G. Quagliariello, *op. cit.*, p. 95-133. Cf. également *Idem*, *De Gaulle e il gollismo*, Bologne, Il Mulino, 2003 et Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001.

3. Henri-Christian Giraud, *De Gaulle et les communistes*, Paris, Albin Michel, 2 vol., 1988-1989.

sentiment de méfiance envers les deux grandes puissances. Elles ne sont cependant pas mises sur un pied d'égalité, et l'Union soviétique suscite notamment plus d'inquiétude. Il n'en demeure pas moins qu'il existe un nombre non négligeable de Français interrogés qui estiment que le danger de guerre vient plutôt des États-Unis : 13 % en septembre 1951 et 16 % en mai 1953. Un an plus tard, en juillet 1954, une nouvelle enquête révèle la persistance de la méfiance envers les Américains, puisque 36 % des Français interrogés pensent que les États-Unis représentent un danger pour la paix¹.

Le second aspect – à notre avis le principal – reste l'affaiblissement de la puissance française qui, par compensation, fait enfler l'antiaméricanisme, dont une bonne partie de la force résulte de sa sexualisation. En 1940, le soldat français fut humilié par le soldat allemand. Et il ne put jamais prendre sa revanche. Pendant quatre ans, la fine fleur de sa jeunesse se trouvait dans les camps de prisonniers, laissant la France – et les Françaises – au contact des occupants. À la Libération, les prisonniers ne sont toujours pas revenus. Les FFI font ce qu'ils peuvent pour réinsérer la France dans le camp des vainqueurs, mais ces civils habillés et armés de bric et de broc ne peuvent rivaliser avec les fiers GI's et la caverne d'Ali Baba qui les accompagne. Après la concurrence de l'occupant, le mâle français subit celle du libérateur. Cette double humiliation explique en partie le processus épuratoire². La communauté française qui s'est, dans la vie quotidienne, plus ou moins accommodée de la

présence de l'occupant procède à sa purification magique à la Libération en sacrifiant une fraction d'elle-même. Mais ce n'est pas un hasard si elle choisit d'utiliser pour cela le mode opératoire machiste, en tondant les femmes qui auraient trahi la France. Cet adultère national, réel ou fantasmé, demeure une blessure lancinante au sein de la société française, et facilite l'identification des libérateurs à de nouveaux occupants. Si le discours communiste anti-américain influence de larges pans de l'opinion, c'est bien parce qu'il prend appui sur ce durable traumatisme d'une société qui voit sa force s'effiloche, ses dirigeants mendier leur énième perfusion de dollars et ses hommes menacer dans leur puissance affective. Cet élément taraude d'autant plus les Français qu'il devient permanent. En effet, les Américains sont revenus en France et ils deviennent de plus en plus nombreux pendant toute la décennie 1950. Toutes les enquêtes démontrent que les Français redoutent essentiellement deux choses de la part des Américains : les accidents de la route et les atteintes aux mœurs. Olivier Pottier a parfaitement démontré dans sa thèse que les autorités américaines sont conscientes de ce risque de décrochage de l'opinion. Par la répression des actes délictueux de leurs soldats, par l'impulsion d'une politique culturelle positive, elles tentent de créer une communauté atlantique « par le bas ». Mais l'acculturation réciproque est un échec. Au total, ce n'est ni la haine ou la passion qui domine, mais l'indifférence³.

Tel n'est pas l'opinion dominante en ce qui concerne l'ancien ennemi. La prévention à l'égard de l'Allemagne apparaît réellement comme le sentiment unifiant le camp anticédiste. Du côté des gaullistes et des communistes, ce fait est suffisamment

1. A. Girard et J. Stoetzel, *op. cit.*, p. 133-134. La question n'étant pas formulée de façon identique, il n'est pas possible d'inférer de ces résultats une croissance des opinions anti-américaines.

2. Cf. Luc Capdevila, « Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un "éternel masculin" après la guerre », *Revue française de psychanalyse*, 1998, n° 2, p. 607-623 ; *Idem*, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 75, juillet-septembre 2002, p. 97-108 ; Fabrice Virgili, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot, 2000 ; Philippe Buton, *La joie douloureuse. La libération de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004.

3. Cf. Olivier Pottier, *La présence militaire américaine en France (1950-1967)*, thèse de doctorat de l'université de Reims, sous la direction de Maurice Vaisse, 1999. Cf. également *Idem*, « La présence américaine en France, 1951-1967, cohabitation ou acculturation ? », Maurice Vaisse, Pierre Mélandri et Frédéric Bozo (dir.), *La France et l'OTAN, 1949-1996*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 147-168.

connu. Plus intéressant est d'observer la présence de la germanophobie au sein des autres forces politiques et, plus spécialement, au sein des sensibilités anticédistes à l'intérieur des différents partis.

Prenons le débat au sein du parti radical, et écoutons Édouard Herriot : « Pour nous, la Communauté européenne, laissez-moi vous le dire comme je le pense au seuil de ma vie, c'est la fin de la France. Ce ne serait peut-être pas la fin de la France avec un pays qui ne nous aurait pas plusieurs fois trompés. Mais nous avons connu et subi, de la part de ce pays, de telles déviations du droit que je suis fondé, moi qui suis un vieillard, moi qui vais disparaître, à vous dire affectueusement. Méfiez-vous de ne pas avoir à regretter un acte que vous ne pourriez plus réparer¹. » L'ancien rival d'Herriot, Édouard Daladier, participe du même traumatisme issu des deux guerres. Lors du congrès houleux de mars 1954, il s'écrit : « Avant de parler de CED, allez donc un peu à Auschwitz », et une voix lui fait écho dans la salle : « On n'est pas ici pour défendre les boches, on est ici pour défendre la France². » De fait, chez tous les opposants radicaux à la CED, la germanophobie reste le sentiment dominant. La même observation peut être faite à propos des socialistes. Voici, lors du congrès de 1951, le délégué de la Moselle, dont l'envolée finale est couverte par les applaudissements : « On parle toujours des adversaires staliniens et je le comprends. Mais je dis que, dans l'Est, la région qui est toujours envahie la première, où les chevaux cosaques n'ont plus piétiné le sol depuis 1815, pour nous, l'ennemi, qui viendrait nous envahir, comme en 1870, comme en 1914, comme en 1939, ce sont les soldats d'Adenauer³ ! » Un an plus tard, lors du congrès de 1952, Francis Leen-

hardt, également opposé à la CED, fonde ainsi sa position : « Nous conservons une méfiance totale des Allemands et nous croyons à la persistance du danger allemand. » Les débats internes du MRP révèlent une méfiance identique. À titre d'exemple, Léo Hamon affirme, lors de la réunion de la commission exécutive du MRP, le 6 septembre 1951 que : « L'Allemagne intégrée demeurera un grave danger par son dynamisme, par ses crédits⁴. »

Toutefois, le plus intéressant reste d'observer que la germanophobie imprègne également le camp des partisans de la CED. En effet, ceux-ci ne craignent pas de flatter régulièrement les sentiments germanophobes. Ainsi Pierre-Henri Teitgen, un des principaux dirigeants du MRP déclare, en interne, devant la commission exécutive de son parti : « Si on ne fait pas l'armée européenne, on a inmanquablement la Wehrmacht et si nous avons la Wehrmacht tout est fini et aussi tout espoir d'Europe⁵. » Autre exemple, lors du débat parlementaire de février 1952, le député MRP Alfred Coste-Floret déclare : « Quant à la résurrection d'une armée nationale allemande, c'est parce que nous n'en voulons à aucun prix que nous nous prononçons pour l'armée européenne⁶. » Deux ans plus tard, le secrétaire général du parti ne craint pas d'affirmer devant le comité national, et à la veille du débat parlementaire décisif, qu'« on a dit que le MRP se définissait uniquement par son attachement à la CED. Ce n'est pas vrai. Le MRP se définit par son opposition à la renaissance de l'armée nationale allemande. » Ce type de raisonnement n'est pas l'apanage des chrétiens démocrates, et les interventions des

3. Parti socialiste SFIO, *43^e congrès national Paris, 12-15 mai 1951*, Paris, Librairie des municipalités, 1951, p. 409.

4. Archives de la FNSP, fonds MRP déposé aux Archives nationales, commission exécutive (6 septembre 1951), 350 AP 48. Cité par Marc Le Dorh, *op. cit.*, p. 513.

5. *Idem* (13 décembre 1951), 350 AP 49. Cité par Marc Le Dorh, *op. cit.*, p. 525.

6. *Journal officiel de l'Assemblée nationale*, séance du 12 février 1952.

1. Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République*, t. 3, *La République des tourmentes*, Paris, Fayard, 1992, p. 233-234. Cf. également Serge Berstein, *Édouard Herriot, ou la République en personne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1985.

2. Parti républicain, radical et radical-socialiste, *Compte rendu sténographique des congrès nationaux, 48^e congrès national (extraordinaire)*, 1954.

congressistes ou des parlementaires radicaux révèlent une rhétorique identique.

Avec tous ces petits ruisseaux, on comprend que la germanophobie devienne un véritable fleuve au sein de l'opinion publique française. Excellent miroir de l'opinion des milieux éclairés, les manuels scolaires rédigés à cette époque illustrent l'extrême méfiance envers l'Allemagne et les Allemands. Nul hasard dans cette histoire, mais la description du *Sonderweg*, d'une identité nationale particulière qui constitue un danger intrinsèque pour les peuples voisins.

Cette germanophobie trouve naturellement sa transcription dans les sondages d'opinion. Au moment même où le plan Pleven est proposé, un sondage révèle les inclinations des Français envers toute une série de peuples étrangers. Or, les Allemands se trouvent au dernier rang, derrière les Russes, très loin derrière les vainqueurs du sondage, les Anglais puis les Américains¹. Et cette antipathie se révèle une donnée permanente puisque, lorsque se dénoue la querelle, à l'été 1954, une autre enquête d'opinion enregistre le même sentiment de défiance extrême envers les Allemands, et 22 % des Français interrogés continuent de qualifier l'Allemagne d'ennemi de la France².

Très logiquement, ce sentiment se prolonge par le refus du réarmement de l'Allemagne. Les enquêtes d'opinion qui sont organisées pendant toutes ces années ne retiennent pas les mêmes formulations, mais les indications demeurent sans équivoque. La crainte envers toute force militaire allemande éclate, le refus du réarmement allemand est continûment majoritaire. Toutefois, sur la question précise de l'armée européenne, l'opinion est nettement plus partagée et hésitante puisque, selon les sondages, le pourcentage des réponses en faveur d'une armée européenne oscille entre 42 et 48 %. La mise en relation de ces

deux éléments implique que, pour une bonne partie des Français, l'armée européenne serait une façon d'annihiler une armée allemande, conformément d'ailleurs au discours dominant des pro-cédistes. En définitive, les Français ne veulent pas mettre la charrue avant les bœufs. En juillet 1954, ils se prononcent en faveur d'une entente économique avec l'Allemagne, ils sont plutôt favorables à une entente culturelle, mais résolument hostile à une entente militaire³.

Un ultime déterminant reste à examiner, celui de la perception de la destinée impériale de la France. Philippe Vial a longuement insisté sur l'importance que revêt, selon lui, cette dimension impériale⁴. Mais ce déterminant est difficile à appréhender car les lignes de faille qu'il provoque ne sont pas univoques. À ce moment, tout le personnel politique de la Quatrième République, communistes exceptés, reste favorable au maintien de la souveraineté française au-delà des mers. Souvent, les partisans de la CED tentent de faire prévaloir une vision géopolitique planétaire. Le communisme interviendrait partout où l'Occident le laisserait faire ; il n'y aurait pas de différence de nature entre la Corée, l'Indochine, l'Afrique et l'Europe. Mais cette vision planétaire, qui transforme l'Union française en une sorte de bastion démocratique avancé, demeure marginale. Pour tous ou presque tous, l'Union française, c'est l'Empire français. Or, pour l'essentiel, l'Empire et la CED apparaissent plus antinomiques que complémentaires. Tel est le raisonnement de François Mitterrand : il estime que la CED est contradictoire avec la présence française en Afrique noire car elle brise l'unité de l'armée française. De là à y voir un plan machiavélique des États-Unis pour conquérir les marchés coloniaux français, le pas est allégrement franchi dans la propagande de la droite co-

1. A. Girard et J. Stoetzel, *op. cit.*, p. 129.

2. *Ibid.*, p. 130 et p. 134.

3. *Ibid.*, p. 139-141.

4. Cf. en particulier Philippe Vial, « Redécouvrir la CED », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 29, 1992, p. 9-16.

lonialiste ou dans certains cercles gaullistes et socialistes. Le problème est d’autant plus préoccupant que, lorsque le projet de CED est lancé, l’opinion française est particulièrement sensibilisée à la question de l’Empire. En effet, octobre 1950, ce n’est pas seulement le projet de la CED, c’est aussi la première grande défaite française depuis la seconde guerre mondiale : le désastre de Cao Bang, qui se solde par environ 5 000 soldats français morts, blessés ou disparus. C’est dans cet aspect que joue principalement le rapport à l’Empire. C’est la perception du déclin de la puissance française, c’est une des manifestations de cette crise de l’identité française dont j’ai précédemment parlé.

Après avoir fait l’inventaire des déterminants, il conviendrait d’en éclairer l’ajustement. Analyser cette alchimie reste difficile, en raison des multiples alliages possibles entre ces cinq déterminants. Mais c’est bien la balance entre eux qui explique en fin de compte la propension à se trouver dans le camp des anti ou des pro CED.

De façon provisoire, une triple remarque conclusive peut être avancée :

Premièrement, les gaullistes auraient bien voulu que l’alternative principale opposât l’indépendance nationale à la supranationalité. Telle est la motivation de leur propre refus. Mais telle n’est pas l’alternative que ressentent la communauté politique et la population dans son ensemble, ce qui explique le fort décalage entre les positions du parti gaulliste et celles de ses électeurs.

Deuxièmement, l’alternative principale reste bien celle qui oppose la perception des dangers respectifs, soviétique et allemand. Le fait de privilégier le premier constitue le principal fondement des cédistes démocrates-chrétiens, socialistes, radicaux et modérés. Le fait de privilégier le second détermine la position inverse au sein de ces mêmes partis. À cela, qui constitue l’essentiel, s’ajoutent quelques adjuvants spécifiques, secondaires, tels l’attrait

pour l’Europe chez les démocrates-chrétiens, ou la sensibilité impériale chez les radicaux.

Enfin, troisièmement, il pourrait être tentant de considérer le philosoviétisme comme l’adjuvant spécifique des communistes, puisqu’il fonde leur germanophobie. Mais ce serait une erreur de perspective. Certes, la germanophobie trouve un terreau favorable dans l’électorat communiste. Mais pour eux, ce n’est pas l’essentiel, leur vision géopolitique étant en réalité structurée par le manichéisme opposant le camp positif – celui de la paix, des peuples opprimés et de l’Union soviétique – et le camp négatif – celui de la guerre, du capitalisme et des États-Unis.

Enfin, interrogeons-nous sur l’existence ou non de déterminants non publics, demeurant dans l’implicite, et renvoyant aux expériences personnelles, aux identités individuelles.

○ LE NON-DIT

Dans le domaine de l’implicite, deux hypothèses peuvent être envisagées. La première concerne l’éventuelle dimension résistante de la querelle. Autrement dit, la participation à la Résistance aurait-elle constitué une ligne de fracture au sein de la communauté politique ? En effet, à partir du moment où nous estimons que le principal déterminant explicite reste celui de la perception de l’Allemagne, il semble logique de supposer que ceux qui ont le plus combattu l’Allemagne pendant le dernier conflit, demeurent les plus vigilants après.

Or, les éléments qui renforceraient cette hypothèse apparaissent bien ténus. Dans aucun parti, nous ne pouvons identifier la ligne de partage pro et anti CED avec celle opposant la participation ou non à la Résistance. Et, dans la plupart des partis, la controverse autour de l’armée européenne, quelle que soit l’option choisie, est animée par d’authentiques résistants. Ainsi au MRP, la lutte contre la CED est vi-

goureusement assumée par Léo Hamon, une des principales figures de la Résistance parisienne, tandis que le courant opposé s'incarne dans la personne de Pierre-Henri Teitgen, un des principaux animateurs de la Résistance de la zone sud. Chez les socialistes, le tableau est identique. Le courant anticédiste se regroupe autour de Daniel Mayer, l'ancien animateur de la Résistance socialiste, tandis que les principaux ténors de la CED disposent également de beaux titres de résistance à faire valoir, tel André Philip. Chez les radicaux, le résistant René Mayer s'engage très nettement en faveur de la CED, tandis que le choix inverse est vigoureusement défendu par les anciens présidents du Conseil qui, certes, ne se sont pas engagés dans la Résistance mais qui ont subi d'importantes vexations de la part de Vichy et des occupants : Édouard Daladier et Édouard Herriot.

Il est vrai que cette analyse reste fragile en raison de l'épuration qui a eu lieu à la Libération. Les Chambres ont été vigoureusement épurées, de telle sorte que domine majoritairement un personnel politique composé soit d'anciens résistants, soit d'hommes nouveaux. Et, en ce qui concerne les postes les plus éminents, un titre de résistant appartient désormais au *cursum honorum* de l'impétrant.

Plus heuristique nous semble la seconde hypothèse, qui examinerait l'éventuelle dimension juive de la querelle de la CED. Interroger le poids éventuel de la sensibilité juive n'est pas une question évidente. Dans un pays comme la France, marqué à la fois par la tradition républicaine renvoyant l'appartenance religieuse à la sphère privée, et par l'expérience traumatisante du marquage identitaire réalisé par Vichy puis par l'Occupant, rappeler la dimension juive de tel ou tel phénomène ou individu laisse supposer un réflexe d'antisémitisme. Mais ce n'est pas parce que la République française, laïque et démocratique, refuse d'institutionnaliser ces sensibilités commu-

nautaires que celles-ci disparaissent pour autant.

En tout état de cause, sur ce plan de l'implication des israélites français, la querelle de la CED ne saurait être mise sur le même plan que l'Affaire Dreyfus. À leur corps défendant, les juifs se trouvaient au centre des polémiques de l'Affaire Dreyfus et, dans un premier temps, malgré leurs préventions à entacher le pacte républicain, ils constituèrent le noyau dur des défenseurs du capitaine¹. Rien de tel naturellement lors de la controverse sur l'armée européenne. De même, la balance statistique, au sein de la communauté israélite française, entre pro et anti-CED ne recoupe nullement celle qui séparait les Dreyfusards de leurs adversaires. Il suffit de rappeler le rôle de personnalités comme René Mayer, très engagé en faveur de la CED, ou Pierre Mendès France, réservé vis-à-vis du traité de 1952 mais favorable à l'intégration de l'Allemagne dans le processus de défense occidentale², pour éviter toute vision schématique, voire manichéenne.

Pour autant, certains indices laissent supposer que l'appartenance de tel ou tel homme politique à la communauté juive ne fût pas entièrement indifférente à son attitude à l'égard de l'armée européenne. Le 31 août 1954, le comité directeur du parti socialiste exclut du parti trois de ses dirigeants et parlementaires en raison de leur vote hostile à la CED. Ils étaient les principaux animateurs de la lutte contre celle-ci. Ce sont Daniel Mayer, Jules Moch et Max Lejeune. Les deux premiers sont israélites. Toujours en ce qui concerne le parti socialiste, dans sa thèse, Gilles Morin tente d'explicitier la crise de l'appareil perceptible lors de l'affaire de la CED, et il met partiellement en avant ce qu'il appelle la

1. Cf. la contribution de Pierre Birnbaum à l'ouvrage de Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka (dir.), *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Levi, 1998.

2. Cf. les contributions de Pierre Mélandri, Alfred Grosser, René Girault et Maurice Vaisse dans François Bédarida et Jean-Pierre Rioux (dir.), *Pierre Mendès France et le mendésisme*, Paris, Fayard, 1985.

résurgence d'une quasi tendance blumiste. Or celle-ci, note-t-il, a pourtant disparu depuis 1948. Il observe que montent ainsi au créneau contre la CED nombre d'anciens collaborateurs de Léon Blum, et il cite les responsables suivants : Daniel Mayer, Oreste Rosenfeld, Robert Verdier, Jules Moch, Charles-André Julien, Georges Boris¹. Il se trouve que la majorité d'entre eux appartient à la communauté israélite. Du reste, Alexander Werth fait état d'un certain antisémitisme qui aurait affleuré lors du débat sur la CED à l'occasion du congrès de 1952, antisémitisme dont auraient été victimes trois des ténors de la lutte contre l'armée européenne : Daniel Mayer, Jules Moch et Salomon Grumbach². Le 2 septembre 1954, c'est au tour du MRP d'exclure, pour anticédisme, trois de ses responsables. Ce sont, là aussi, les principaux animateurs de la lutte contre la CED. Il s'agit d'André Monteil, de Léo Hamon et d'Henri Bouret. Les deux premiers sont également israélites.

Plus important encore se révèle l'examen des archives des organisations de la communauté israélite française. Elles ne sont pas dépouillées de façon exhaustive, mais celles qui sont aujourd'hui disponibles démontrent qu'au moins deux institutions tout à fait représentatives, à savoir l'Alliance israélite universelle d'une part, le Conseil représentatif des institutions juives de France d'autre part, manifestent de très fortes réticences envers la CED³. Cela est d'autant plus intéressant à relever que ces associations s'abstiennent généralement très soigneusement de prendre des positions politiques, à la différence des nombreuses organisations juives édifiées par le parti communiste, qui interviennent vio-

lemment contre la CED mais que nous n'intégrons pas dans notre corpus car c'est la dimension communiste qui fonde leur prise de position, et non leur appartenance à la communauté israélite.

Naturellement, ces éléments sont aujourd'hui insuffisants pour conforter totalement l'hypothèse mentionnée. Au demeurant, celle-ci devrait-elle nous surprendre ? Étant donnée la spécificité du destin juif pendant la seconde guerre mondiale, il serait étonnant que celle-ci se soit dissoute dès les rares retours des déportés raciaux. Car, comme le déclare un des responsables de l'Alliance israélite universelle en janvier 1952 : « La question du réarmement allemand reste posée néanmoins. Elle n'est pas seulement une question de politique générale, mais elle intéresse les Israélites à titre tout à fait particulier, en raison de leurs souffrances passées⁴. »

Il est vrai que dans sa thèse, Annette Wieviorka a bien montré qu'à leur retour, les rescapés de la Shoah se heurtent à une incompréhension réelle de la société française, qui recherchait des héros et non des victimes, et ces témoins sont contraints au silence. Dans le même temps, la communauté juive et ses institutions rejouent à plein la carte de l'intégration dans la communauté française et dans la République. En fait, la particulière sensibilité anti-CED de certains hommes politiques appartenant à la communauté juive révèle que, même refoulée, même sacrifiée sur l'autel du républicanisme, leur identité juive se maintenait à la marge et se manifestait avant tout par une extrême méfiance vis-à-vis de la puissance allemande. Un homme comme Jules Moch est parfaitement révélateur de cette sensibilité⁵. Ministre de la Défense nationale dans le cabinet Plevin de 1950, son extrême méfiance envers le voisin germanique résulte directement de la récente

1. G. Morin, thèse citée, p. 76.

2. Alexander Werth, *La France depuis 1939*, Paris, Grasset, 1955, p. 379.

3. Je remercie très vivement Catherine Nicault, professeur à l'université de Reims, de m'avoir communiqué un certain nombre de documents issus des archives de l'Alliance israélite universelle. Sur l'Alliance israélite universelle après la seconde guerre mondiale, cf. le n° spécial d'*Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 34, 2001.

4. Procès-verbal de la séance du 9 janvier 1952 du Comité central de l'Alliance israélite universelle.

5. L'ouvrage de référence est Éric Mechoulan, *Jules Moch, un socialiste dérangement*, Bruxelles-Paris, Bruylant-LGDJ, 1999.

expérience : « Lorsqu'on a été trois fois envahi en soixante-quinze ans, lorsque des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts dans les fours crématoires ou dans les chambres à gaz, on a peut-être le devoir de demander quelques garanties avant de considérer qu'on est en présence d'hommes ayant la même mentalité que nous¹. » Et il nous semble que la bataille de Daniel Mayer contre la CED, longuement disséquée par Gérard Bossuat, ne saurait entièrement s'expliquer sans un chaînon manquant, précisément cette sensibilité exacerbée envers l'Allemagne, en raison du récent traumatisme².

En dernière instance, cette querelle de la CED demeure une question de mémoire³. C'est le syndrome de la seconde guerre mondiale qui en constitue le vecteur agissant, de façon souterraine mais déterminante. Et cet héritage traumatique du précédent conflit se traduit par deux éléments : sur la scène intérieure par l'opprobre jetée sur le personnel compromis avec Vichy ; sur la scène extérieure par la méfiance instinctive envers l'Allemagne.

1952 voit la dimension intérieure du syndrome de la seconde guerre mondiale s'estomper. En effet, cette année-là, pour la première fois, un non résistant, Antoine Pinay, s'empare de la présidence du Conseil. Un non résistant, et même un peu plus, puisqu'il fut nommé par Pétain au Conseil national de Vichy. Du reste, une énorme campagne est impulsée par le PCF sur le thème de la renaissance du vichysme. Or, cette fois-ci, une telle campagne ne mord pas sur l'opinion. Pire même, elle ne dessert pas fondamentalement Antoine Pinay. Dans son image, la

France majoritaire, ni résistante ni collaboratrice, se reconnaît ; par son intermédiaire, elle se dédouane. À la fracture de la guerre mondiale – résistance/collaboration – succède celle de la guerre froide : communisme/anticommunisme. Mais, au même moment, la querelle de la CED démontre la permanence du syndrome de la seconde guerre mondiale, du moins dans sa dimension extérieure. C'est lui qui empêche encore de tourner la page. À l'échelle internationale, et vu de l'espace français, le danger communiste ne sublime pas encore les autres conflits résiduels ou potentiels.

De telle sorte que la fin du syndrome pourrait bien se situer en 1955. Cette année-là, la querelle de la CED est enfin résolue, paradoxalement, par la mort de l'armée européenne et par la renaissance de l'armée allemande. En effet, dès la signature des accords de Londres et de Paris, le PCF enclenche à nouveau une violente campagne de dénonciation contre la nouvelle Wehrmacht. Mais le moteur est grippé, et la campagne n'embraye pas sur l'opinion. Naturellement, la prise de position gaullienne est essentielle mais, dans tous les cas, le risque de dissolution de l'armée française ne se posant, l'existence d'une armée allemande est acceptable : la seconde guerre mondiale est bien terminée.

Ayant ainsi défini les déterminants de la querelle de la CED, nous pouvons désormais répondre à la question posée. Il nous semble que l'assimilation de la querelle de la CED à l'Affaire Dreyfus revêt une bonne part d'illusion, car plusieurs différences substantielles sautent aux yeux.

Le rapport au temps se révèle fort différent. L'Affaire Dreyfus apparaît fondamentalement orientée vers le présent et le futur – quelle est la nature du pacte républicain et du pacte national – tandis que la querelle de la CED demeure structurée par le passé, en l'occurrence l'héritage traumatique du récent conflit mondial. L'échelle

1. Cité par *Ibid.*, p. 313.

2. Cf. le numéro spécial de *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 51-52, 1998, « Daniel Mayer. L'idéal et le réel en politique », en particulier les contributions de Gérard Bossuat, « La campagne de Daniel Mayer contre la CED », et d'Henry Bulawko, « Daniel Mayer, symbole de la fidélité ».

3. Jean-Pierre Rioux, « L'opinion publique française et la Communauté européenne de défense. Querelle partisane ou bataille de mémoire ? », *Relations Internationales*, n° 37, 1984.

de réflexion se révèle également contradictoire. Pendant l’Affaire, la réfraction s’opère par le biais du miroir de l’espionnage et de l’Allemagne. Mais l’horizon demeure essentiellement national, c’est la construction du pacte républicain qui en constitue l’ossature. À l’inverse, dans les années 1950, l’échelle devient internationale et le débat reste structuré par les réalités géopolitiques, la perception de la puissance française, et l’interrogation sur l’identité française.

Surtout, en dernière instance, ces deux controverses se séparent lorsqu’on mesure leurs différences d’intensité. Dans le corps social français, le contraste demeure frappant. Certes, la comparaison reste difficile puisque nous ne disposons pas des mêmes instruments de mesure. Cependant, tout semble indiquer que l’Affaire Dreyfus a réellement déchiré la société française au tournant du siècle, tandis que dans les années 1950, de nombreux Français demeurent pour le moins dubitatifs : les mul-

tiples sondages effectués révèlent de façon constante un pourcentage de non-réponses très élevé. De telle sorte qu’un décalage majeur s’observe entre le pays réel et le pays légal, pour reprendre l’expression maurrassienne, car la classe politique s’est, elle, massivement et intensément investie dans la controverse. Et ce décalage entre l’opinion publique et la classe politique participe ainsi de l’ultime différence entre nos deux grandes controverses, une différence majeure d’enjeu politique. Pendant l’Affaire, l’enjeu était ni plus ni moins que la survie de la République ; pendant la Querelle, ce n’est que celle d’une République.



Professeur d’histoire contemporaine à l’université de Reims, Philippe Buton vient de publier La joie douloureuse. La Libération de la France (Complexe, 2004).